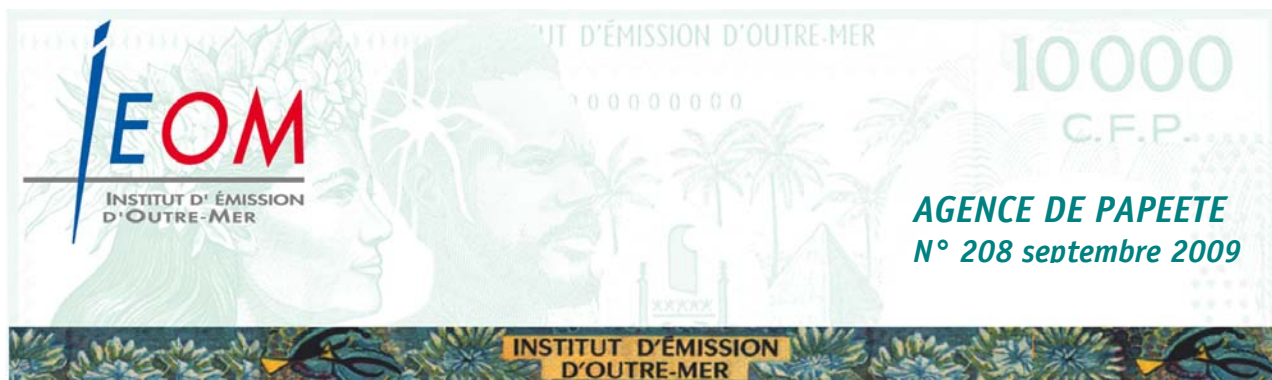




1 - Actualité nationale et internationale

Rencontre du Président de la République avec les représentants du secteur bancaire et financier français

Le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, a réuni le 25 août 2009 les représentants du secteur financier en présence du Premier Ministre, du Ministre de l'économie de l'industrie et de l'emploi, du Gouverneur de la Banque de France et du médiateur du crédit pour faire le point sur le financement de l'économie et sur les engagements pris par les banques dans le cadre du plan de financement de l'économie.

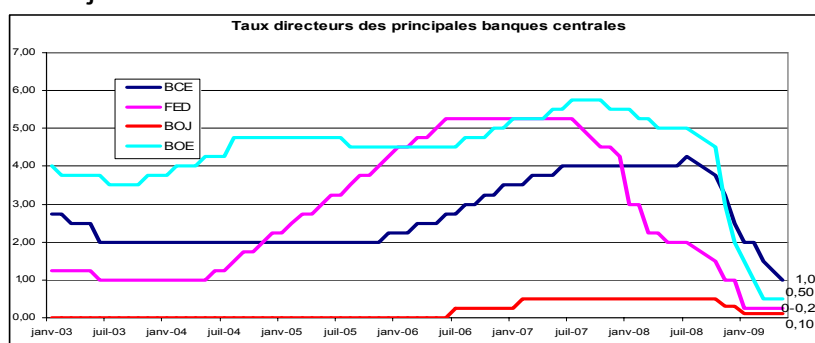
Cette rencontre a été également l'occasion de préparer les prochaines rencontres internationales, dont le G20 de Pittsburgh, et d'évoquer la question de la rémunération des opérateurs de marché dans les banques.

Taux d'intérêt

La BCE et la FED
maintiennent le statu quo
monétaire

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé le 3 septembre 2009 que le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt resteront inchangés, à respectivement 1 %, 1,75 % et 0,25 %. Le Président de la BCE observe que la contraction significative de l'activité économique est arrivée à son terme pour laisser place à une période de stabilisation et de reprise très progressive.

Le Comité monétaire de la réserve fédérale américaine (FED) a maintenu le 12 août 2009 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. En juillet 2009, les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 0,2 % par rapport à juin. Les prix à la consommation sont restés stables par rapport à juin et sont en recul de 2,1 % sur un an. La production industrielle a augmenté de 0,5 % après un recul de 0,4 % en juin. Les Etats-Unis ont perdu 216 000 emplois au mois d'août 2009 contre 276 000 au mois de juillet. Le taux de chômage est estimé à 9,7 % contre 9,4 % au mois de juillet.



Chômage

Augmentation du
nombre de
demandeurs d'emploi
en France sur un mois
et hausse du taux de
chômage au deuxième
trimestre 2009...

En France métropolitaine, fin juillet 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'établit à 2 535 200, soit une hausse en données corrigées des variations saisonnières de 0,4 % (+ 10 700 personnes). Sur un an, ce nombre augmente de 25,6 % (+ 35,2 % pour les hommes et + 16,4 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie A croît de 32,7 %. Selon les données provisoires publiées par l'INSEE, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 9,1 % de la population active métropolitaine au deuxième trimestre 2009, en hausse de 0,6 point par rapport au premier trimestre 2009 (données révisées).

... et légère hausse du taux de chômage dans la zone euro

Inflation

Recul de l'inflation en France et dans la zone euro

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint selon Eurostat 9,5 % en juillet 2009 contre 9,4 % en juin. Il était de 7,5 % en juillet 2008. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union s'est élevé à 9,0 % en juillet 2009. Il était de 7,0 % en juillet 2008.

En juillet 2009, l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France diminue de 0,4 % sur un mois ; il recule de 0,7 % sur un an. L'inflation sous-jacente en France s'élève en glissement annuel à 2,2 %.

Selon une estimation d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à - 0,2 % en août 2009. En juillet, le taux était de - 0,7 %.

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire.

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 11 août 2009 de laisser inchangé à 0,10 % son principal taux directeur. Le PIB du Japon a progressé de 0,9 % au premier trimestre 2009, soit une hausse de 3,7 % en glissement annuel. En juillet 2009, la production industrielle a augmenté de 1,9 % par rapport à juin. Les prix à la consommation, hors produits frais, ont chuté de 2,2 % sur un an en juillet pour le cinquième mois consécutif. Les dépenses de consommation des ménages ont baissé de 2 % en glissement annuel. Le taux de chômage est estimé à 5,7 % contre 5,4 % en juin. En juillet 2009, malgré un fort recul des exportations et des importations, respectivement de 36,4 % et de 40,8 % sur un an, l'excédent commercial s'élève à 2,88 milliards d'euros.

Ralentissement des exportations chinoises

En juillet 2009, la production industrielle de la Chine a augmenté de 10,8 % par rapport à juillet 2008. L'indice chinois des prix à la consommation a baissé de 1,8 % en juillet sur un an pour le sixième mois consécutif. Les exportations chinoises sont en hausse en juillet par rapport à juin mais en repli de 23 % sur un an. Les importations ont quant à elles chuté de 14,9 % sur un an. L'excédent commercial de la Chine s'élève en juillet à 10,6 milliards de dollars contre 8,4 milliards en juin et 13,4 milliards en mai.

Actualité bancaire

Réunion des gouverneurs des banques centrales à Bâle

Les gouverneurs des banques centrales et les régulateurs, réunis le 6 septembre 2009 au siège de la Banque des règlements internationaux (BRI) à Bâle, se sont accordés pour durcir les règles prudentielles auxquelles seront soumises les banques en matière de fonds propres. La nouvelle régulation vise à renforcer le capital des banques en relevant les exigences de ratio « Tier 1 » qui correspond à leurs capitaux propres « durs ». La BRI demande également l'introduction d'un « ratio sur l'effet de levier » afin de limiter le taux d'endettement des banques par rapport à leur capital. Enfin, des standards minima de liquidités seront instaurés avec l'obligation de les soumettre à des scénarios de stress pour s'assurer de la solidité des banques en cas de crise systémique. Ces mesures devraient réduire de manière substantielle la possibilité et l'ampleur des tensions économiques et financières.

Publications

1 - Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI) : rapport annuel 2008. Le rapport est disponible à l'adresse suivante :

http://www.banque-france.fr/fr/supervi/agrement/rapport/rapport_2008.htm

2 - GAFI : rapport annuel 2008/2009.

Le rapport est disponible sur : <http://www.fatf-gafi.org>

Nomination

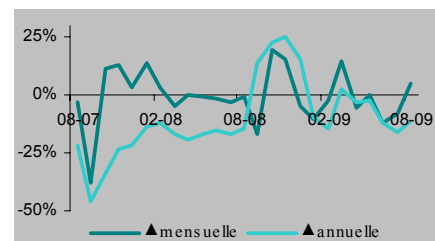
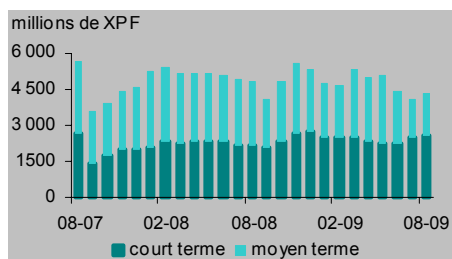
M. Baudouin Prot, administrateur directeur général de BNP Paribas, a été nommé président de la Fédération bancaire française (FBF) pour une durée d'un an à compter du 1er septembre 2009, en remplacement de M. Georges Pauget, directeur général de Crédit Agricole SA.

2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Refinancement des établissements de crédit

Forte baisse du refinancement à court terme sur un an.

en millions de F CFP	août-08	juil-09	août-09	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme	2 136	1 655	1 718	3,8%	-19,6%
Utilisations à moyen terme	2 721	2 461	2 591	5,3%	-4,8%
Refinancement total	4 857	4 116	4 309	4,7%	-11,3%



Cotation

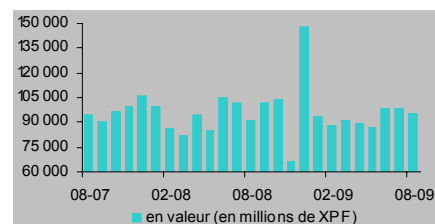
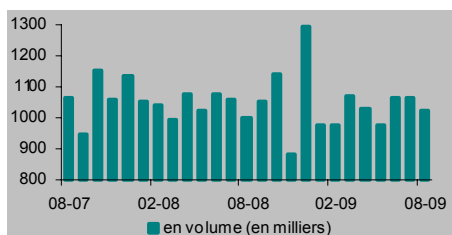
Augmentation du nombre d'entreprises éligibles au refinancement.

en nombre	août-08	juil-09	août-09
Entreprises cotées :	4 482	4 710	4 758
dont éligibles au refinancement	1 508	1 677	1 707
en %	33,6%	35,6%	35,9%

Compensation

Baisse des opérations en volume et en valeur sur le mois d'août.

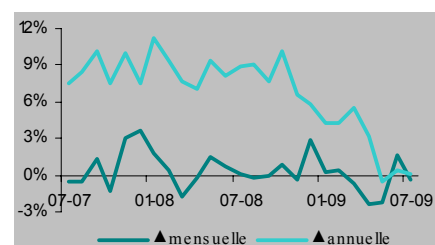
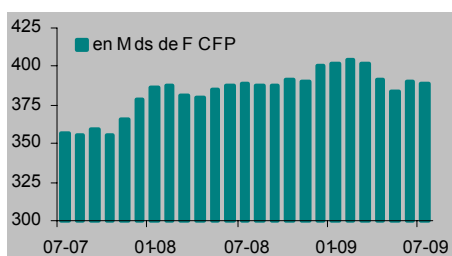
	juil-09	août-09	▲/mois	cumul 09	▲cumul/an
Nombre	1 065 495	1 022 501	-4,0%	8 174 637	-1,9%
Montant (millions de F CFP)	98 801	95 774	-3,1%	742 570	-0,4%



Masse monétaire

M3 stable sur l'année, poursuite de la hausse des comptes sur livrets et du repli des dépôts à terme.

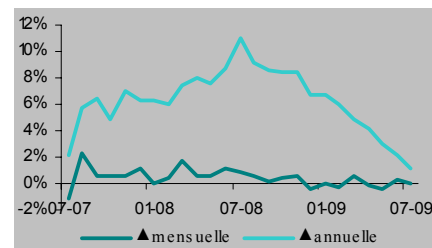
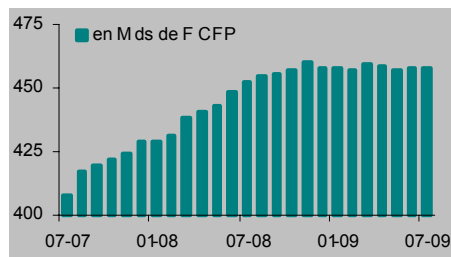
en millions de F CFP	juil-08	juin-09	juil-09	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	13 527	13 816	14 164	2,5%	4,7%
Dépôts à vue	138 386	149 515	145 838	-2,5%	5,4%
Comptes sur livrets	62 410	98 026	101 457	3,5%	62,6%
Comptes d'épargne logement	210	206	211	2,4%	0,5%
Dépôts à terme	161 783	119 157	116 142	-2,5%	-28,2%
Autres	12 069	8 897	10 654	19,7%	-11,7%
Total M3	388 385	389 617	388 466	-0,3%	0,0%



Concours de caractère bancaire

Nouvelle hausse des créances douteuses brutes sur le mois.

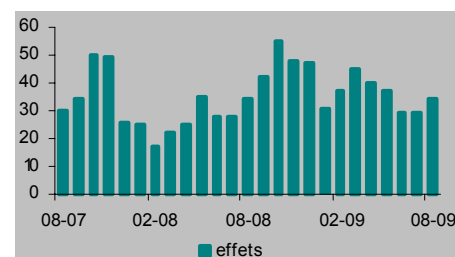
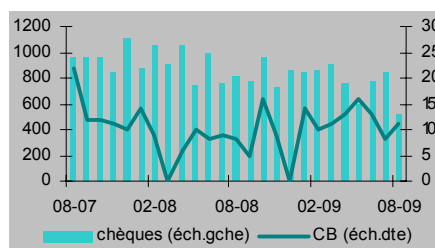
en millions de F CFP	juil-08	juin-09	juil-09	▲/mois	▲/an
Crédits de trésorerie	139 362	134 653	134 583	-0,1%	-3,4%
Crédits d'équipement	61 524	62 430	61 875	-0,9%	0,6%
Crédits à l'habitat	142 644	152 491	152 139	-0,2%	6,7%
Autres crédits	84 302	76 557	75 667	-1,2%	-10,2%
Créances dout. brutes	24 617	31 734	33 286	4,9%	35,2%
Total CCB	452 449	457 865	457 550	-0,1%	1,1%



Incidents de paiement

Poursuite de la baisse des incidents sur chèques sur l'année.

en nombre	juil-09	août-09	cumul 2009	▲/mois	▲cumul/an
Incidents de paiements :	876	564	6 452	-35,6%	-13,5%
- sur chèques	839	519	6 074	-38,1%	-15,5%
- sur effets	29	34	282	17,2%	31,8%
- retraits de cartes bancaires	8	11	96	37,5%	50,0%



Interdits bancaires

Baisse du nombre d'interdits bancaires pour les personnes physiques sur l'année, hausse pour les personnes morales.

en nombre	juil-08	juil-09	août-09	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	4 149	3 935	3 950	0,4%	-4,8%
- dont personnes physiques	3 721	3 495	3 509	0,4%	-5,7%
- dont personnes morales	428	440	441	0,2%	3,0%

3 – Brèves économiques locales

Energie

Exonérations fiscales pour les petits producteurs d'électricité.

Le gouvernement du territoire a complété le régime fiscal mis en place en février 2009 afin d'inciter les particuliers et les petites entreprises à revendre sur le réseau public l'électricité qu'ils auront produite grâce aux énergies renouvelables.

Selon la réglementation fiscale en vigueur, la vente de l'électricité photovoltaïque non consommée est assimilée à une activité commerciale, et de ce fait soumise à imposition. Par conséquent, les particuliers sont redevables de l'impôt sur les transactions mais aussi de la taxe sur la valeur ajoutée sur la quantité d'électricité vendue.

Ces dispositions étant de nature à freiner la revente de l'électricité photovoltaïque, les autorités locales ont décidé d'aménager le régime fiscal existant par la mise en œuvre d'exonérations fiscales totales s'appliquant spécifiquement aux petits producteurs d'électricité photovoltaïque.

Le régime fiscal d'exonérations de droits et taxes à l'importation applicable aux établissements d'hébergement de tourisme a été renouvelé jusqu'au 31 décembre 2013. Pour rappel, peuvent bénéficier de ce régime les établissements hôteliers classés et à jour du paiement de la redevance de promotion touristique (RPT). A ce jour, sur les 51 établissements hôteliers basés en Polynésie, 23 bénéficient de ce régime d'exonérations au titre de l'année 2009. Les marchandises éligibles concernent les biens d'équipement (mobilier, arts de la table, matériel de fitness...).

Le 28 août dernier a été inauguré au Mont Marau le premier radar de Polynésie situé à 1.370 mètres d'altitude. Sa mise en service opérationnelle est prévue le 24 septembre. D'un coût total de près d'un milliard de F CFP, ce radar permettra de surveiller une zone de 250 milles nautiques (environ 450 kilomètres) au nord-ouest de Tahiti, qui représente 80% du trafic aérien actuellement géré par le centre de contrôle de l'aéroport. Il contribuera ainsi à relever le niveau de sécurité de la navigation aérienne par l'amélioration de la qualité des informations de vol.

Tourisme

Régime d'exonérations fiscales renouvelé pour les hôtels.

Desserte aérienne

Inauguration du radar de contrôle aérien.

Artisanat

Les artisans ont désormais un statut.

Les autorités locales ont décidé l'instauration d'une carte professionnelle pour les artisans de Polynésie française, préalable à la mise en place d'un véritable statut de l'artisan traditionnel. Jusqu'à aujourd'hui, les 13.000 artisans recensés en Polynésie étaient regroupés au sein d'associations organisées autour de différentes cellules familiales. Selon le Ministère de l'Artisanat, le chiffre d'affaires annuel généré par ce secteur dépasse les 500 millions de F CFP.

L'identification plus précise des professionnels du secteur leur permettra de bénéficier d'un programme de réformes destinées à encadrer et valoriser le métier d'artisan. En outre, ces mesures devraient s'accompagner d'une labellisation des produits locaux mais aussi de la création d'une centrale d'achat afin d'assurer la durabilité des approvisionnements en matières premières.

4 – Brèves économiques régionales

Nouvelle-Zélande

Signes de reprise dans le secteur de la construction.

La Nouvelle-Zélande a enregistré une augmentation du nombre de permis de construire délivrés sur le mois de juillet (+11,2 % par rapport à juin). Bien que leur nombre reste encore modeste (1.214), il atteint son plus haut niveau depuis septembre 2008 et confirme la tendance haussière engagée en mars 2009.

Parallèlement, la confiance des investisseurs semble revenir peu à peu, ces derniers jugeant les conditions réunies pour une reprise de la construction en Nouvelle-Zélande : baisse des prix du foncier non bâti, faibles marges des constructeurs, taux d'intérêt au plus bas. Si le secteur a été l'un des premiers à être affecté par la récession, il est considéré par les prévisionnistes comme l'un des premiers à pouvoir se relever et opérer un effet de levier sur l'ensemble de l'économie.

Les indicateurs de référence

INDICES	Indice	△/mois préc.	Glissement annuel
Prix à la consommation - juillet 2009 (base 100 décembre 2007)	102,3	0,3%	-1,5%
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand - juillet 2009 (base 100 janvier 2000)	122,7	-0,2%	-6,3%

(source: ISPF)

COMMERCE EXTERIEUR (en M FCFP)	déc-08 (1)	Cumul 2008	△ cum/an. préc.
Importations dont :	17 497	175 870	9,5%
- produits agroalimentaires	3 109	32 888	6,1%
- biens de consommation	2 764	27 478	4,1%
- biens d'équipement	3 124	34 299	18,3%
Exportations dont :	1 844	16 190	-3,2%
- perles brutes	1 161	8 316	-21,4%
- poissons	21	276	-43,4%

(1) Chiffres 2009 non disponibles

(source: ISPF)

TOURISME	mai-09	juin-09	Cumul 2009	△ cum/ an. préc.
Trafic international à l'aéroport de Tahiti (en nbre de passagers hors transit)	41 941	43 553	240 666	-18,4%
Nombre de touristes	13 021	13 824	71 076	-25,0%
Taux d'occupation de l'hôtellerie internationale	47,1%	47,4%		

(sources: ISPF, SEAC)

5 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,00%	13/05/2009
taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	19/05/2009	0,50%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	4,00%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	6,15% à 6,60% (Taux SGFGAS à partir du 01/08/2009)
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%	
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	31/08/2009	31/07/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08
EONIA	0,3390%	0,3580%	- 0,019 pt	2,3520%	- 2,013 pt
EURIBOR 1 mois	0,4830%	0,5320%	- 0,049 pt	2,6030%	- 2,120 pt
EURIBOR 3 mois	0,8210%	0,8930%	- 0,072 pt	2,8920%	- 2,071 pt
EURIBOR 6 mois	1,0820%	1,1420%	- 0,060 pt	2,9710%	- 1,889 pt
EURIBOR 12 mois	1,3040%	1,3550%	- 0,051 pt	3,0490%	- 1,745 pt

taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales	7,10%	01/07/2009
taux d'intérêt légal		JORF
année 2009	3,79%	11/02/2009
année 2008	3,99%	23/02/2008

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	31/08/2009	31/07/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08
TEMPE	0,3458%	0,3537%	- 0,008 pt	2,4511%	- 2,105 pt
EURIBOR 1 mois	0,5090%	0,6120%	- 0,103 pt	2,9590%	- 2,450 pt
EURIBOR 3 mois	0,8610%	0,9780%	- 0,117 pt	3,2570%	- 2,396 pt
EURIBOR 6 mois	1,1160%	1,2150%	- 0,099 pt	3,3300%	- 2,214 pt
EURIBOR 12 mois	1,3350%	1,4140%	- 0,079 pt	3,4180%	- 2,083 pt
TMO	3,8000%	3,9200%	- 0,120 pt	3,7300%	+ 0,070 pt
TME	3,6000%	3,7200%	- 0,120 pt	3,5300%	+ 0,070 pt
TRBOSP	3,7300%	3,8800%	- 0,150 pt	3,6400%	+ 0,090 pt

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
date	31/08/2009	31/07/2009	31/12/2008	31/08/2009	31/07/2009	31/12/2008	31/08/2009	31/07/2009	31/12/2008
taux JJ	0,200%	0,260%	1,000%	0,195%	0,370%	0,425%	0,400%	0,500%	1,350%
3 mois	0,410%	0,875%	2,900%	0,345%	0,480%	0,950%	0,725%	0,800%	2,850%
10 ans emprunts phares	3,480%	3,600%	3,020%	1,310%	1,420%	1,180%	3,560%	3,820%	3,020%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er juillet 2009)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	11,67%
Prêts à taux fixe	7,01%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	6,43%
Prêts à taux variable	7,03%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	7,19%
Prêts relais	7,03%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	13,45%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,72%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,59%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	20,63%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	9,43%		

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois		1 USD/XPF	83,6125	1 NZD/XPF	56,8978	1 HKD/XPF	10,7875	1 GBP/XPF	135,3965
100 JPY/XPF	89 6557	1 AUD/XPF	69 8664	1 SGD/XPF	57 9224	100 VUV/XPF	80 9078	1 FJD/XPF	41 8877

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : M. REMBLIN - Éditeur et imprimeur : IEOM -

Agence de la Polynésie française 21, rue du Docteur Cassiau - BP 583 - 98 713 Papeete RP

Dépôt légal : 14 septembre 2009 - Achevé d'imprimer 14 septembre 2009 - N° ISSN 1240-3830